

Prévenir l'implication des jeunes dans le trafic des drogues

L'intérêt des espaces interqualifiants

Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles sont aujourd'hui nombreux et divers tant dans leur référence théorique, leur cadre méthodologique, leur objet que dans leurs finalités. Parce qu'ils impliquent plusieurs institutions et plusieurs professions, certains d'entre eux favorisent l'interqualification de leurs participants et leur coopération sur un terrain d'intervention commun. Ceux qui ont été constitués autour de la prévention de l'implication des jeunes dans le trafic des drogues illustrent bien cette dernière dynamique.

coopération horizontale
professionnalisation
expérimentation
espaces jeunesse
interqualifiants
travail prévention

Pierre Roche
(Céreq)

Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles se multiplient et les champs dans lesquels ils sont conduits se diversifient (travail social, secteur médico-social mais aussi insertion, orientation, consultation, enseignement...). Certains d'entre eux rassemblent des salariés appartenant à des institutions et des cultures de métier différentes autour d'un problème particulier souvent complexe (coéducation, gestion de l'espace public, réduction des risques sanitaires et sociaux...). Il y a là un enjeu important car ces groupes sont susceptibles sous certaines conditions de favoriser l'interqualification et le développement de coopérations horizontales ; comme en témoignent ceux qui visent la prévention de l'implication des jeunes dans le trafic des drogues.

Ils sont directeurs ou enseignants dans un établissement scolaire, éducateurs spécialisés en prévention, chargés d'insertion ou psychologues en mission locale, intervenants sur un point accueil écoute jeunes (PAEJ), assistants de service social, chargés de développement local, directeurs ou animateurs d'un centre social, intervenants culturels, agents de développement social, médiateurs sociaux, éducateurs à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)... Tous ces professionnels ont en com-

mun d'être confrontés à des jeunes impliqués dans les réseaux de l'économie de la rue et notamment de revente de drogues. Pour la plupart d'entre eux, l'irruption de ces trafics déstabilise profondément leurs pratiques.

Comment les enseignants peuvent-ils promouvoir la culture de l'effort auprès d'élèves dont le principal modèle d'identification est celui « du dealer qui se fait de l'argent facile... » ? Comment les éducateurs de prévention peuvent-ils obtenir et garder la confiance de jeunes qui respectent l'omerta propre aux trafics, se taisent et taisent, au-delà des mots, leurs sentiments, leur mal-être ? Il suffit ici d'une information erronée, d'un acte mal compris ou d'une parole mal interprétée pour installer le soupçon.

Comment, enfin, les professionnels, quels que soient leur cadre d'intervention et leur institution de rattachement, peuvent-ils aller au-devant de ces jeunes lorsque la peur de subir les violences propres à ces trafics les gagne ? Comment peuvent-ils ne pas activer des défenses ou ne pas tomber dans la fascination d'un tel univers interlope ?

Certains ont pris le parti de refuser toute forme de déni. Mais un tel engagement ne va pas de soi. Malgré leur formation, ●●●

Contexte institutionnel et méthodologie

Des institutions ont pris le parti depuis 2005 d'organiser des ateliers réunissant des professionnels autour du thème de la prévention de l'implication des jeunes dans les trafics de drogues. Parmi celles-ci, on citera notamment la mission sida toxicomanies et prévention des conduites à risques et le service prévention de la délinquance de la Ville de Marseille, l'association départementale de développement des actions de prévention (Addap 13), la mission de prévention des toxicomanies de la Ville de Paris, la mission de prévention des conduites à risques du conseil général de la Seine-Saint-Denis, les directions de la Cohésion sociale 75 et 93, le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) et la mission interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT).

La mise en œuvre de ces ateliers bénéficie d'un accompagnement du Céreq s'inscrivant dans un dispositif propre à la sociologie clinique. L'entretien collectif répété avec retour en constitue l'outil privilégié. Les groupes sont composés de professionnels qui partagent un problème et surtout une volonté de l'affronter. La répétitivité des rencontres favorise la confiance entre participants et crée les conditions d'une parole. Mais le retour est sa pièce maîtresse. Ce qui est dit est enregistré, transcrit et retourné au groupe entre deux séances de travail puis, peu à peu, avec ce dernier, thématisé, mis en perspective, élaboré, ré-élaboré, conceptualisé ; en un mot, transformé en savoirs.

●●● leur expérience, leurs compétences, leur capacité à faire face à des situations marquées par la complexité et l'incertitude, cet engagement suscite beaucoup d'anxiété et pose de nombreuses questions sur le sens de leur travail et de leur mission, sur l'efficacité de leur intervention ou encore la légitimité de leur positionnement. Comment aborder ces jeunes sans se mettre en porte à faux avec la loi ? Quel discours leur tenir ? Comment maintenir le lien avec eux sans cautionner une activité illicite ? Comment réagir à certaines révélations qu'ils peuvent faire sur leurs conduites délictueuses ? Ces professionnels demandent alors de sortir de leur isolement, de ne plus s'appuyer sur leur seule subjectivité pour orienter leur pratique et prendre des décisions, de pouvoir bénéficier de la réflexion des autres intervenants.

Des espaces interqualifiants

Cette demande a été entendue en différents lieux, et notamment à Marseille, à Paris et en Seine-Saint-Denis. Sur ces territoires, des institutions, avec l'appui du Céreq mettent en place des ateliers de réflexion autour du thème de la prévention de l'implication des jeunes dans les trafics, avec pour objet de construire un cadre éthique commun d'intervention. Dans ces ateliers, chacun s'autorise à parler de ce qui ne peut l'être ordinairement en raison des défenses qu'il active. Il sait en effet que les autres participants partagent des difficultés semblables aux siennes et ont, comme lui, un fort désir de les surmonter. Il est également conscient de tout ce qu'il peut découvrir et apprendre en échangeant avec eux. Chacun peut interroger le sens de l'implication des jeunes dans les trafics et porter à la connaissance des autres ses réponses professionnelles. Chacun peut rendre compte d'une décision difficile qu'il a dû prendre, parfois seul et

en situation critique, au terme d'une délibération et d'un arbitrage entre différentes contraintes et exigences contradictoires. Chacun peut rompre les silences qui entourent son travail et ses difficultés, engager une parole sur tout ce qui résiste à sa volonté de maîtrise, le met en échec et parfois en souffrance. Mais chacun peut aussi témoigner de la façon dont il s'y est pris pour résoudre des problèmes qui, a priori, pouvaient paraître insolubles. Du sens chemine ainsi au travers de tout ce qui, dans les paroles des uns et des autres, se fait écho, entre en résonance. Puis, peu à peu, au gré des retours réflexifs successifs sur ces paroles, des savoirs partagés émergent (voir encadré).

Ces ateliers deviennent alors des espaces de professionnalisation, d'interqualification, de construction de nouvelles formes de rationalité. Au terme de cette démarche, prenant appui sur une lecture plus fine des enjeux sociaux et subjectifs propres à ces réseaux de trafics de drogues, les professionnels construisent des positionnements professionnels plus aidants au quotidien, développent des coopérations horizontales plus efficaces et proposent des pistes de travail originales.

Des positionnements professionnels plus aidants

L'élargissement, grâce à l'interqualification, du champ de compréhension autorise de nouveaux moyens d'action. Plus instruits sur la dimension économique des trafics, les professionnels du champ juridique et social peuvent aider les jeunes à déconstruire certaines illusions comme celle de l'enrichissement facile que ces derniers ne cessent de renforcer au travers de certaines pratiques ostentatoires ; en brandissant, par exemple, des liasses de billets tout en omettant de dire que la plus grande partie de cette somme d'argent doit être reversée à leur « patron ». Parfois, ils peuvent aborder ces questions d'une façon plus directe avec eux. C'est le cas à la Protection judiciaire de la jeunesse où les jeunes bénéficient de mesures éducatives dans le cadre contraint de la décision judiciaire, précisément en raison de leur implication dans le trafic. Le fait de calculer avec eux le taux horaire et, de surcroît, de mettre ce dernier en perspective avec les risques encourus peut leur permettre de prendre conscience du fort degré d'exploitation dont ils ont été l'objet. Ils prennent garde ici de ne pas les humilier, en veillant de ne pas casser trop brutalement ces illusions qui nourrissent l'estime de soi.

Actualisant sans cesse leurs connaissances sur les enjeux locaux mais aussi individuels et subjectifs, ces professionnels peuvent être plus réceptifs, plus à même de percevoir dans les attitudes, le gestuel et les paroles parfois confuses d'un jeune ce qui vaut appel, mérite attention et, parfois, réponse. Ils peuvent aussi prendre en compte des dimensions très concrètes dans leurs actes professionnels ; éviter, par exemple, de proposer des formations

dont les horaires recouvrent ceux du trafic. Ils mesurent mieux enfin l'importance des passions alternatives liées notamment à la culture urbaine comme la musique, la danse ou encore le théâtre, qui permettent la réappropriation de l'histoire personnelle et l'élaboration d'une souffrance qui, souvent, a favorisé l'entrée dans le trafic.

Comprenant mieux l'approche communautaire qui interroge sans cesse ce que les individus défendent lorsqu'ils s'assemblent, ils ne déprécient pas toute dynamique groupale et agissent différemment selon les situations. Ils peuvent aider les jeunes à se construire en tant qu'individus capables de choisir par eux-mêmes, et de résister à la pression que leur groupe exerce sur eux afin qu'ils adoptent ses valeurs, normes et représentations. Mais ils peuvent aussi utiliser ces groupes comme levier de prévention et d'émancipation pour les jeunes. Dans cette optique, certains prennent appui sur des réseaux d'affinité déjà existants pour constituer autour d'un projet alternatif des groupes qui, peu à peu, attirent les jeunes qui sont impliqués dans les trafics. D'autres prennent le parti de mettre ces derniers en contact avec d'autres jeunes.

Prêtant tout particulièrement attention à la dimension temporelle du parcours des jeunes dans le trafic, les professionnels y repèrent des moments critiques ou sensibles. Ces moments peuvent être plus propices que d'autres à l'engagement des jeunes dans le trafic. C'est le cas de l'entrée au collège, car les « petits » se sentent parfois menacés par les « grands » et peuvent être tentés de leur rendre des services en acceptant de faire du guet. C'est le cas aussi d'un décrochage scolaire, suite à une exclusion définitive prononcée contre eux par un conseil de discipline ou encore à une absence d'affectation à une école en septembre. Le risque de basculement dans le trafic est ici élevé, car les jeunes se retrouvent à « l'école de la rue » dont ils peuvent très vite incorporer les codes, normes et valeurs. Conscients d'être pris dans une course de vitesse, les professionnels tentent alors d'agir avec réactivité et rapidité afin de les réinscrire dans le système scolaire ou de trouver des solutions satisfaisantes en matière de formation ou d'emploi. Ces moments peuvent être directement liés à des tranches d'âge. Ainsi, les « 16-18 ans » qui ne sont plus scolarisés ne bénéficient guère de propositions de solution sur le versant institutionnel. Les « plus de 26 ans » ne font plus partie du « public jeunes » tant pour les missions locales que les centres sociaux ou les clubs de prévention.

L'attention des professionnels peut se porter aussi sur des moments propices à la sortie du trafic pour ceux qui y sont pris. C'est tout particulièrement le cas pour la période qui suit la sortie de prison. Généralement, les jeunes trouvent des forces pour résister à la reprise du trafic, notamment lorsqu'ils se sont sentis seuls durant leur détention, et n'ont guère bénéficié de l'aide du groupe auquel ils appartenaient. Ils ne pour-

ront pas cependant résister longtemps s'ils se retrouvent sans argent pour vivre et éprouvent le sentiment insupportable d'être déchu. Les professionnels savent, là aussi, qu'ils doivent agir dans un court laps de temps s'ils veulent les aider à infléchir leur trajectoire dans le sens de la sortie du trafic.

Tous ces moments ne sont néanmoins pas toujours prévisibles. Ils peuvent surgir de façon imprévisible dans le parcours. D'où l'importance cruciale pour les professionnels de faire, également et à leur façon, le guet, de maintenir leur conscience à l'affût afin de pouvoir les saisir à temps, les capter avant qu'ils ne disparaissent.

Des coopérations plus efficaces

La mise en place de ces espaces interqualifiants favorise la construction d'une alliance de proximité et le développement de coopérations horizontales entre professionnels. Elle permet de mieux tirer profit de la complémentarité des rôles, des fonctions, des missions, des cultures professionnelles, des positionnements. Chacun est mieux à même d'identifier ses partenaires, de repérer leur champ d'intervention mais aussi leurs contraintes et limites. Elle permet de surmonter les conflits qui naissent de la multiplicité des cultures professionnelles en présence. Ces coopérations peuvent impliquer des habitants et des parents. Les démarches se réclamant de la coéducation figurent ici en bonne place parce qu'elles sont susceptibles de redonner du sens à l'engagement scolaire des jeunes et de prévenir leur entrée dans ces réseaux de trafic. Elles concernent les parents, les équipes éducatives des établissements scolaires et les élèves mais aussi les travailleurs sociaux, les éducateurs populaires et les acteurs du monde du travail.

Ces alliances peuvent naître à l'initiative de collectifs d'habitants, notamment quand elles visent à desserrer l'emprise des réseaux de trafic sur les jeunes. Les professionnels soutiennent, amplifient ces actions tout en veillant scrupuleusement à ne pas porter atteinte à leur autonomie. Le choix de ce positionnement ne diminue pas leur importance mais change radicalement le contenu de leur intervention. S'ils sont présents, c'est surtout pour apporter des ressources dont leurs interlocuteurs ont besoin pour agir. Un tel choix transforme l'action elle-même. Loin d'être conçue comme la simple mise en oeuvre d'un projet formalisé en amont, elle ne peut prendre forme qu'au travers d'une démarche faite d'essais successifs, de tâtonnements, d'expérimentations diverses.

Des pistes de travail à expérimenter

L'expérimentation, par sa forme programmatique et sa formalisation (diagnostic partagé, hypothèse et objectif, résultats attendus, mesure et discussion des résultats obtenus) est une modalité adaptée ●●●

●●● pour renforcer l'interqualification et produire de l'innovation professionnelle. Sur la prévention de l'implication des jeunes dans le trafic, deux pistes de travail nécessiteraient aujourd'hui la mise en œuvre de nouvelles expérimentations : celle de la réappropriation du modèle de la réduction des risques, et celle du transfert des compétences construites sur le « deal » dans le champ du licite.

Les jeunes, dans le monde du trafic, courent des risques et en font courir aux autres, en raison essentiellement du caractère illégal de leur activité et de la violence propre aux réseaux : risques pénaux (interpellation, mise en examen, jugement, incarcération) ; risques d'atteinte à l'intégrité physique (dommage corporel, voire mort par homicide) ; risques d'atteinte à la santé mentale (culpabilité, peur, sentiment d'être ligoté) ou encore risques « sociaux » (déscolarisation, dégradation des relations familiales, dommages matériels, climat d'insécurité...). Peut-être s'agit-il alors de penser l'approche du « deal » sur le modèle de la réduction des risques jusqu'ici à l'œuvre essentiellement dans le champ de la toxicomanie ; de soutenir l'idée selon laquelle « il y a toujours quelque chose à faire » même si, à un moment donné, des jeunes restent dans le trafic.

Une telle éthique d'intervention est en fait solidaire d'une représentation professionnelle d'un parcours des jeunes structuré en paliers. Dans une telle perspective, les professionnels invitent les jeunes à ne pas passer tout leur temps dans le trafic, à lui adjoindre une activité. Ils tentent de repousser le « deal » hors des murs de l'institution ou d'obtenir d'eux de ne pas revendre les produits les plus nocifs pour la santé. Ils se posent en tant que tiers afin de réduire la violence propre au trafic. Ils font avec la réalité du trafic mais tentent de créer un consensus autour de quelques grands principes d'humanité. Ainsi peuvent-ils, parfois, obtenir que les « petits » ne soient pas utilisés en tant que guetteurs. Ils peuvent, enfin, réduire les risques qui sont liés à la sortie du trafic, en aidant les jeunes qui quittent des climats de haute tension à ne pas décompenser brutalement. Dans cette optique, ils leur proposent des alternatives légales leur permettant des montées d'adrénaline et des sensations fortes comme, par exemple, les activités sportives.

Mais les jeunes développent aussi dans le cadre de l'économie illicite des compétences et des habiletés, notamment en matière de comptabilité, de négociation, de vente, de relations publiques... Ceux qui y occupent les positions les plus avantageuses parviennent parfois à se retirer à temps et à transférer ces compétences dans le champ du licite. On comprend alors que les professionnels voient dans l'accompagnement de ce transfert une piste de travail innovante. Ils savent que c'est moins les compétences que le fait de les mobiliser dans un autre cadre qui pose problème. Car si les jeunes ont parfois acquis dans l'illicite ce qui est requis dans le licite, ils ne disposent que trop rarement, par contre, des codes propres au monde du travail formel et ne sont pas toujours disposés à respecter ses règles et ses normes. Les professionnels savent aussi qu'il leur faut intervenir activement auprès des plus jeunes qui pourraient interpréter cette « validation des acquis de l'expérience » du trafic comme un encouragement à s'y inscrire ou encore auprès d'employeurs peu enclins à leur faire confiance.

Comment de tels ateliers peuvent-ils être utiles à tous ceux qui sont aujourd'hui - ou seront demain - quotidiennement confrontés à ces problèmes sur leur territoire d'intervention ? On peut capitaliser les savoirs qui s'y construisent sous forme de modules de formation, en priorité sans doute pour les professionnels de première ligne (éducateurs spécialisés de prévention, animateurs, médiateurs, assistants de service social...) et les étudiants des Instituts de Formation en Travail Social. On peut aussi tirer des enseignements de la méthode qui les soutient pour la conception même des modes d'apprentissage et d'appropriation des savoirs tant dans la formation continue que dans la formation initiale. Comment, enfin, promouvoir de tels ateliers, créer les conditions sociales et institutionnelles de leur mise en place autour d'autres enjeux, là où l'émergence de situations critiques et multidimensionnelles appelle de nouvelles alliances professionnelles seules susceptibles d'apporter des réponses à la mesure de leur complexité ? Les recherches-interventions à venir devront aborder ces questions. ■

Pour en savoir plus

« Les groupes d'analyse des pratiques », A-C Giust-Ollivier, F. Oualid, *Nouvelle revue de psychosociologie*, 11, Erès, 2011.

La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille. Situation de travail et postures professionnelles des travailleurs sociaux, P. Roche, Céreq. Addap 13, service Prévention de la délinquance et mission Sida toxicomanies et prévention des conduites à risques de la Ville de Marseille, 2005.

L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues, C. Duport, Addap 13, CG13, Ville de Marseille, MILDT, 2011.

Engagement des jeunes dans le trafic. Quelle prévention ?, rapport final « groupe Paris 19ème et groupe transpériphérique Paris/Seine-Saint-Denis », P. Jamouille, P. Roche, Céreq, mission de prévention des toxicomanies de la Ville de Paris, mission de prévention des conduites à risques du conseil général de la Seine-Saint-Denis, directions de la Cohésion sociale 75 et 93, Forum français pour la sécurité urbaine, MILDT, 2012.

Sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques, V. (de) Gaulejac, F. Hanique, P. Roche, Toulouse, Erès, éditions de poche, 2012.

Céreq

Bref n° 306 ● février 2013

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Christian Campo

**Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications**

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal janvier 2013.

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110



Ministère du Travail
de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue social